

24 mai 2011

11.156

Recommandation Patrick Erard et Jérôme Amez-Droz**Projet pilote d'installation de fenêtres photovoltaïques**

Dans le cadre des futurs travaux de rénovation du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) à la rue de la Maladière, nous invitons le Conseil d'Etat à intégrer judicieusement des fenêtres photovoltaïques à titre de projet pilote.

Cf. la question 11.354 du 26 avril 2011: pourquoi ne pas équiper les bâtiments de l'Etat avec des fenêtres photovoltaïques?

Cosignataires: F. Jaquet, L. Schmid, J.-B. Steudler, C. Hostettler, D. Humbert-Droz, D. Cattin, N. Stauffer, F. Monnier, C. Hofer, P. Sandoz, J.-J. Wenger, B. Haeny, Y.-A. Aubert, Ch. Imhof, B. Keller, Ph. Haeberli, J.-B. Wälti, Y. Botteron, A. Ribaux, T. Michel, I. Weber, C. Guinand, E. Wildi-Ballabio, P. Zürcher, A. Gerber, J.-F. de Montmollin, S. Brammeier, J.-C. Guyot, S. Menoud, D. Angst, K. Sansonnens, V. Leimgruber, F. Jeandroz, D. Ziegler, M. Ebel, F. Konrad, T. Buss, T. Perret, S. Barbetti Buchs, P. Herrmann, C. Gehringer, L. Debrot, N. de Pury, J. John, M.-F. Monnier Douard, T. El Kadiri, T. Lardon, K.-F. Marti, W. Bammerlin, B. Courvoisier, F. Robert-Nicoud, F. Jaquet, A. Obrist et D. Cattin.